



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE BÉCANCOUR LANCE SON PLAN CLIMAT ET AMORCE LA RÉVISION DE SON SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

Bécancour, le 18 novembre 2025 – La MRC de Bécancour franchit une étape majeure vers un avenir plus durable et résilient avec le lancement officiel de son Plan climat et le début de la révision de son schéma d'aménagement et de développement.

Ces deux démarches complémentaires traduisent une volonté claire : planifier notre territoire en tenant compte des enjeux climatiques, des besoins de nos communautés et des défis de demain.

Un schéma d'aménagement tourné vers l'avenir.

La révision du schéma d'aménagement est un chantier collectif ambitieux qui s'échelonnera sur plusieurs années. Ce document stratégique constitue la pierre angulaire de la planification territoriale : il définit la vision à long terme de notre territoire et encadre les décisions qui façonnent nos milieux de vie.

Cette révision, rendue obligatoire pour toutes les MRC du Québec, vise à adapter le schéma aux nouvelles réalités et de le rendre conforme aux orientations gouvernementales.

Parmi les thématiques abordées :

- L'aménagement durable du territoire;
- La gestion des milieux naturels et agricoles;
- L'organisation des infrastructures et des transports;
- L'habitation et le développement économique;
- L'intégration des enjeux climatiques, en cohérence avec les nouvelles orientations gouvernementales.

La participation citoyenne est au cœur de cette démarche. Des consultations dans des lieux publics et des sondages en ligne permettront à la population de s'exprimer et de contribuer activement à cette réflexion collective.

Ce projet est réalisé grâce au gouvernement du Québec dans le cadre du plan de mise en œuvre 2023-2027 de la Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

Un Plan climat pour agir maintenant

La MRC de Bécancour entreprend l'élaboration de son premier plan climat dans le cadre du programme *Accélérer la transition climatique locale (ATCL)* du gouvernement du Québec. Cette initiative marque un tournant dans la lutte contre les changements climatiques.

Le plan propose des objectifs ambitieux en matière d'adaptation et d'atténuation, afin de protéger nos communautés et nos milieux naturels.

« Le plan climat abordera les défis que rencontrent nos municipalités et proposera des solutions novatrices pour y répondre. Dans cette optique, les 12 municipalités travailleront en étroite collaboration avec la MRC afin de

concevoir un plan qui reflète les réalités de chacune », mentionne Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise.

Le Plan vise notamment à renforcer la gouvernance locale, protéger les populations vulnérables, préserver et restaurer les milieux naturels, assurer la continuité des services essentiels et évaluer les vulnérabilités et mettre en œuvre des mesures concrètes.

Son objectif est clair : réduire les émissions de GES, accélérer la transition énergétique et soutenir un développement local résilient et décarboné.

Le projet est financé par le gouvernement du Québec dans le cadre d'ÉcoPerformance, un programme découlant du Plan pour une économie verte 2030.

Une vision commune pour un territoire durable

« Le schéma d'aménagement et le Plan climat ne sont pas que des documents techniques. Ce sont des outils porteurs de notre vision commune pour un territoire plus inclusif, plus résilient et plus durable », souligne Vincent Marcoux, directeur général de la MRC de Bécancour.

La MRC invite tous les citoyens, organismes et partenaires à prendre part à ces démarches et à faire entendre leur voix.

Inscrivez-vous à notre [infolettre](#) et suivez-nous sur [Facebook](#) pour rester informés des sondages et des consultations publiques.

Pour en savoir plus, consultez nos pages Internet dédiées à la [révision du schéma d'aménagement](#) et au [plan climat](#).

À propos de la MRC de Bécancour

Leader dans la gestion des services offerts aux municipalités, la MRC de Bécancour travaille en favorisant une approche concertée avec les municipalités de son territoire en innovant dans son savoir-faire afin de mieux desservir la population. Elle a la responsabilité d'intervenir dans le développement régional en matière d'aménagement du territoire, des programmes de rénovation domiciliaire, de la gestion des lots intramunicipaux, du développement culturel, de la gestion des matières résiduelles, de la couverture de risques en sécurité incendie et du développement économique régional par le biais d'en+reprendre MRC Bécancour.